



FÉDÉRATION DE LA SANTÉ
ET DE L'ACTION SOCIALE
Union fédérale des médecins,
ingénieurs, cadres et techniciens
263, rue de Paris - case 538
93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 55 82 87 57
Mail : ufmiact@sante.cgt.fr

Options
n° 643
du 28 janvier 2018

SOMMAIRE

NUMERO SPÉCIAL ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LA FPH :

Premières analyses et panorama des résultats.

Des enseignements à tirer

LE DITO

Les élections professionnelles du 6 décembre 2018 tombaient à point nommé. Les salariés du secteur public de la santé n'avaient jamais été aussi nombreux à témoigner de leur détresse et des difficultés dans lesquelles ils se trouvaient pour réaliser dignement leur travail.

Loin de se décourager, ils s'étaient engagés dans des luttes extrêmement dures, éprouvantes, mettant leurs convictions syndicales à rudes épreuves devant l'absence de réactions des tutelles et le mépris affiché par certains responsables politiques en réponse à leurs revendications.

Combien de courage leur a-t-il fallu, à tous ces camarades, pour continuer à se mobiliser, remonter sur les toits, occuper les halls d'entrées avec comme seules armes leurs tracts, leurs voix et leur détermination ! On pouvait donc s'attendre à une mobilisation de masse pour ces élections. Hélas, rien n'a suivi !

Sur les 1 061 248 inscrit.e.s aux élections des comités techniques de la FPH, seul.e.s 474 023 ont voté pour un taux de participation à 44,7%, soit 5,5% de moins qu'en 2014 ! Ces résultats ne peuvent nous satisfaire et appellent à nous interroger.

Le vote électronique a été une source continue de dysfonctionnements, d'erreurs et de découragement pour celles et ceux qui ne sont pas fans du numérique.

L'émergence du mouvement des gilets jaunes, qui s'est construit en dehors des syndicats, est également venue impacter le rapport existant entre les salarié.e.s et le syndicalisme, dans la mesure où les grandes confédérations ont été perçues comme appartenant à la vaste sphère du pouvoir, comme faisant partie du système.

Plusieurs hypothèses de compréhension s'ouvrent à nous. C'est pourquoi il nous faut faire un travail d'analyse sur ce sujet des élections professionnelles et en tirer un

certain nombre d'enseignements en mesure d'éclairer ce que sera le syndicalisme CGT de demain.

Nous avons identifié les premières idées, celles qui nous semblent les plus simples :

- Toutes les luttes gagnantes qui ont été recensées dans notre champ ont des points communs : elles étaient localisées, liées à des restructurations, des suppressions de postes et à des motifs salariaux. Mais aucun mouvement social d'ampleur n'a réussi à faire reculer les pouvoirs publics depuis 24 ans, mis à part le mouvement lycéen de 2006. Les contestations à l'échelle nationale n'obtiennent quasiment plus de résultats, ce qui aura pour conséquences de durcir les pratiques. Que devons-nous en conclure ? Devons-nous durcir nous aussi nos mouvements ?
- Y a-t-il un lien entre les mobilisations locales et les résultats de la CGT aux élections ?
- La structuration d'un syndicalisme spécifique est-elle en mesure de consolider ou pas la CGT dans nos établissements ?
- Faut-il abandonner toute ambition de convergence nationale au risque de « démonétiser » l'efficacité de la grève, de passer à côté de revendications qui brassent aujourd'hui autant de sujets de pouvoir d'achat que de sujets d'ordres démocratiques ?

La visibilité actuelle très insuffisante des organisations syndicales, la volonté idiote du gouvernement de ne jamais ouvrir de véritables négociations nous amènent à reconsidérer nos modalités d'actions pour demain.

La Fédération ainsi que l'UFMICT ont lancé un groupe d'analyse à partir des résultats à ces élections. Vous pouvez nous rejoindre ou nous faire part de vos remarques en contactant le secrétariat de l'UFMICT-CGT.

En attendant, bon début d'année à tous !

Laurent Laporte
Secrétaire général de l'UFMICT

■ Premières analyses

Entre le 29 novembre et le 6 décembre 2018, les élections professionnelles se sont déroulées pour la deuxième fois simultanément dans les trois versants de la fonction publique (Etat, Territoriale et Hospitalière).

La fonction publique d'Etat est constituée des ministères, des établissements publics administratifs nationaux et des établissements publics locaux d'enseignement. Elle représente 44.60% des agents.e.s public.que.s soit 2 244 918 inscrits sur les listes électorales concernant les CTE.

La fonction publique territoriale regroupe l'ensemble des collectivités locales et des établissements à caractère administratif locaux. Elle représente 33.80% de l'ensemble des fonctionnaires soit 1 846 275 INSCRIT.E.S sur les listes électorales des CTE (comité technique d'établissement)

Enfin, la fonction publique hospitalière comprend les établissements hospitaliers et médico-sociaux publics, soit 21.6% de l'ensemble des fonctionnaires, soit 1 058 899 INSCRITS.

Le taux de participation aux élections des comités techniques dans les trois versants de la fonction publique est à la baisse par rapport à 2014 : -1.5% dans la FPE, -3.1% dans la FPT et -6 dans la FPH. Pour cette dernière, avec des effectifs quasiment à l'équilibre entre 2014 et 2018 (diminution de 5369 électeurs), l'abstention s'est aggravée d'environ 60 500 salariés qui n'ont pas pris part au vote.

590 468 inscrits, soit 55.8% des personnes concernées ne se sont pas déplacées pour voter !

En comparaison, les directeurs ont voté massivement, leur participation atteignant 74.9% au CCN commun (Comité Consultatif National). A méditer !

La Fédération CGT de la santé et de l'action sociale reste de loin la première organisation syndicale de notre secteur avec 31.4% des suffrages exprimés soit environ 140 400 voix ! Sur 1 058 899 inscrits, cela ne représente que 13.3% des électeurs. Ceci nous donne une idée du chemin qui nous reste à parcourir et de l'importance à accorder à chaque

voix. Rappelons que les personnels dans la FPH relèvent à 52% de la catégorie des ICT (ingénieurs, cadres et techniciens)

La Fédération CGT des services publics relevant de la Fonction Publique territoriale rassemble 28.8% des voix, loin devant les autres organisations syndicales. Elle confirme sa première place malgré un recul de 0.7%. Elle est constituée de 24% d'ICT.

Par contre, dans la fonction Publique de l'Etat, l'UFSE-CGT se place à la 5^{ème} place avec 12.1% en perte de 1.3% par rapport aux élections de 2014. Elle est constituée 0 80% d'ICT.

Les résultats agrégés des trois versants de la fonction publique placent la CGT en première position avec 21.8% des suffrages exprimés en notre faveur.

Pour autant, au nombre de voix, nous perdons environ 22 000 voix en comparaison des élections de 2014 mais en tenant compte de la diminution très faible des effectifs entre les deux scrutins et l'augmentation de l'abstention, la perte en voix pour la CGT est d'environ 6 000 unités. Le travail sera donc d'identifier les secteurs où les résultats sont sensiblement en évolution.

Laurent Laporte
Secrétaire général de l'UFMICT



■ Panorama des résultats

■ Participation électorale aux comités techniques dans les trois versants de la fonction publique

	Inscrits	Votants	En %
Fonction publique de l'État	2 244 918	1 141 324	50,8
Fonction publique territoriale	1 846 275	955 617	51,8
Fonction publique hospitalière	1 058 899	468 431	44,2
Total Fonction publique	5 150 092	2 565 372	49,8



Pour la détermination de la représentativité nationale, sont pris en compte les résultats de 7 021 comités techniques au sein desquels sont représentés l'ensemble des agents publics soit 5,15 millions d'électeurs. 2,6 millions d'agents publics ont participé au vote, soit un taux de participation pour l'ensemble de la fonction publique de 49,8 %.

■ Évolution de la participation électorale aux comités techniques dans la FPH

Inscrits	1 005 673	1 064 268	1 058 899	- 0,5 %
Votants	512 790	534 243	468 431	-12,3 %
Participation	51,0 %	50,2 %	44,2 %	- 6,0 %

■ Résultats des élections dans la fonction publique hospitalière par syndicat (en milliers de voix)

CFDT	CFTC	CGC	CGT	FA_FP	FGAF	FO	FSU	Solidaires	UNSA	Autres	Total
107,9	10,7	2,6	140,4	2,1	1,7	110,2	0,1	37,8	25,1	8,3	446,9

■ Nombre de sièges obtenus par les fédérations syndicales dans les instances supérieures de la fonction publique

	CFDT	CFTC	CGC	CGT	FA_FP	FGAF	FO	FSU	Solidaires	UNSA	Total
Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière	5	0	0	7	0	0	5	0	2	1	20
Conseil commun de la fonction publique	6	1	1	7	1	0	6	3	2	3	30

La composition des instances supérieures de la fonction publique à l'issue du renouvellement général des instances donne lieu à une redistribution limitée des sièges entre les organisations syndicales.

Aucun changement n'est observé au CSFPH. Au Conseil commun de la fonction publique, la CGT perd un siège au profit de la FSU.

Résultats des élections aux comités techniques de la fonction publique hospitalière par affiliation (en % des suffrages exprimés)

CFDT	CFTC	CGC	CGT	FA_FP	FGAF	FO	FSU	Solidaires	UNSA	Autres	Total
24,1	2,4	0,6	31,4	0,5	0,4	24,7	0,0	8,4	5,6	1,8	100

Dans la fonction publique hospitalière, la CGT obtient 31,4 % des voix (-0,3 point), la CFDT 24,1 % (-0,9 point) est devancée par FO 24,7 % (+0,9 point). Solidaires perd 0,1 point à 8,4 % et l'UNSA gagne 0,6 point à 5,6 %.

STATISTIQUES ET RECHERCHE SUR LA FONCTION PUBLIQUE

Comparaison des résultats des élections 2018 et 2014 par affiliation (en % des suffrages exprimés)

CFDT		CFTC		CGC		CGT		FA-FP		FGAF	
2014	2018	2014	2018	2014	2018	2014	2018	2014	2018	2014	2018
25,0	24,1	2,9	2,4	0,5	0,6	31,7	31,4	0,3	0,5	0,5	0,4

FO		FSU		Solidaires		UNSA		Autres	
2014	2018	2014	2018	2014	2018	2014	2018	2014	2018
23,8	24,7	0,0	0,0	8,5	8,4	5,0	5,6	2,0	1,8

RESULTATS DE CHU

Sur 24 CHU (dont nous avons pu avoir les résultats) le bilan est le suivant :

CGT : 12 fois en 1^{ère} position
et 5 fois en 2^{ème} position

FO : 6 fois en 1^{ère} position
et 5 fois en 2^{ème} position

CFDT : 5 fois en 1^{ère} position
et 7 fois en 2^{ème} position

SUD : 1 fois en 1^{ère} position
et 5 fois en 2^{ème} position

UNSA : 2 fois en 2^{ème} position

CNI : 1 fois en 2^{ème} position

CFTC : 1 fois en 2^{ème} position

CFE CGC : 1 fois en 2^{ème} position

Taux de participation

8 CHU ont une participation inférieure à 30%

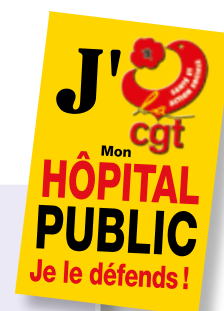
7 ont une participation de 30% à 35 %

5 ont une participation de 35% à 40 %

2 ont une participation de 40% à 45 %

2 ont une participation de 45% à 50 %

Aucun CHU n'a une participation supérieure à 50%



Isabelle Nier
Bureau de l'UFMICT
Membre de la commission exécutive



Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail :

